

Caribou montagnard

Bref mémoire déposé à la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards

Jean-Pierre Fillion
Québec, avril 2022

Tristes constats

Biologiste de la faune dans les années 1980 à Saint-Anne-des-Monts, j'ai été témoin direct du peu de cas que faisait le ministère (MLCP) du caribou de la Gaspésie.

Technicien puis professionnel dans les années 2000, j'ai été témoin du ballottage de la faune entre ministères puis de sa mise en tutelle à l'intérieur du ministère des forêts. J'y ai aussi entendu bien des forestiers qui dénonçaient l'inaction du ministère et même du refus de directions régionales de respecter le principe d'aménagement écosystémique.

Puis nous avons tous été témoins de la couillardise d'un ancien premier ministre dans l'enjeu de la protection de cette espèce pour des raisons purement électoralistes. Nous sommes enfin tous témoins des déblatérations actuelles du ministère quant à l'avenir du caribou et qui a trouvé dans ses consultations publiques le moyen de repousser l'échéance, encore une fois, comme cela se fait depuis plus de cinquante ans.

Priorité

Ma préoccupation est surtout tournée vers le caribou montagnard de la Gaspésie, ayant été son "gardien" pendant quelques années.

Pour les autres troupeaux... Le caribou de Charlevoix y a été réintroduit dans les années 1970. Tout comme le bar rayé, espèce disparue puis réintroduite dans le Saint-Laurent, il n'est pas indigène de cette région. On peut donc s'interroger sur les efforts fauniques à accorder à sa survie. Le troupeau de Val-d'Or devra peut-être subir la même réanimation tellement son potentiel génétique est hypothéqué. Quant au troupeau du Pimpuacan, il faudrait ajouter à sa richesse biologique l'intime lien que les communautés autochtones entretiennent avec lui (comme c'est le cas un peu partout ailleurs).

Peu importe leur devenir, ces populations conservent toutefois une possibilité d'échange et de recrutement (naturels ou aménagés) avec les celles un peu plus au nord (en autant qu'on ne détruise pas les habitats de connexion).

S'il reste un troupeau plus que significatif dans l'illustration de la biodiversité québécoise et dans notre volonté de la protéger, c'est bien celui de la Gaspésie. Isolé depuis des siècles de ses congénères du nord du Saint-Laurent (aucune possibilité de contact naturel avec toute autre population), il a évolué dans son écotype montagnard pour survivre tant bien que mal dans son petit enclos de parc national. C'est le parfait exemple d'une espèce emblématique, surtout en regard du volet génétique de la biodiversité. De plus, le fait que ces caribous se retrouvent au sein de deux troupeaux distincts (McGerrigle et Mont Albert), avec peu d'échanges entre eux, augmente sa fragilité.

Responsabilité mondiale

L'argument principal avancé contre la protection du caribou est le maintien des emplois reliés au secteur forestier. Est-il besoin de se rappeler que la foresterie québécoise n'a pas besoin du caribou pour se planter elle-même la hache dans le pied? L'argument économique relié uniquement au caribou ne tient pas plus, tellement cette industrie est tributaire d'autres facteurs (tordeuse des bourgeons de l'épinette, imprécision des plans de gestion, protectionnisme américain, feux de grandes étendues, évolution du marché du bois de la construction et du papier etc.). La situation est tellement risible que le gouvernement fédéral se sent obligé d'intervenir, comme il l'a fait pour la rainette faux-grillon. Pathétique, voilà ce qui résume bien la situation du caribou québécois.

Contrairement au béluga du Saint-Laurent, nous ne pouvons pas rejeter la faute sur les pays voisins. Face au monde entier, le Québec est le seul et unique responsable de la survie de l'écotype gaspésien. Si ses deux troupeaux disparaissent, le Québec, honte à nous, en sera tenu comme seul coupable, par son inertie et son hypocrisie écologique.

Quant à ce si cher argument de sauvegarde des emplois évoqué maintes et maintes fois, le gouvernement n'a qu'à diriger ses subsides en aide aux travailleurs et aux industries impactés par les mesures de protection du caribou, plutôt que vers des dons aux entreprises (1 G\$ à Bombardier/Airbus) ou en projets farfelus (7-10 G\$ pour un tunnel entre Québec et Lévis).

Solutions

Les solutions? Rien à inventer, elles sont dans les documents du ministère de la faune et dans ceux de nombreux spécialistes qui se sont penchés sur ce dossier, et ce depuis fort longtemps :

- augmentation des superficies protégées,
- protection de l'habitat,
- contrôle des prédateurs non indigènes,
- contrôle de la transmission de parasites,
- campagne de valorisation et
- meilleure gestion de notre forêt.

Les moyens sont là, il ne manque que la bonne volonté de les mettre en œuvre.

Conclusion

Le Québec est à la croisée des chemins, forestiers ou non.

Ou bien il devient le cancre mondial de la biodiversité en laissant tomber le troupeau gaspésien dont il assumait seul la gestion, et en portera seul le blâme.

Ou bien il reconnaît ses erreurs et il prend les mesures concrètes, efficaces et sans compromis pour assurer la croissance, le renouvellement bref, la survie de ce troupeau.